

tions commerciales entre le Japon et le Canada s'est accru énormément depuis la fin de la seconde guerre mondiale. En 1963, les échanges commerciaux entre le Japon et le Canada se sont élevés à 600 millions de dollars. De nos jours, ils avoisinent les 2 milliards, ce qui illustre d'une manière frappante l'essor de notre commerce avec ce pays.

Cet accroissement est dû en grande partie aux efforts des hommes d'affaires et des gouvernements canadiens, indépendamment de toute appartenance politique.

Les rencontres à l'échelon ministériel instituées par notre ancien premier ministre, M. Diefenbaker, à la suite de ses échanges de vues avec M. Ikeda, premier ministre du Japon, n'ont pas seulement permis aux ministres canadiens et japonais de se concerter sur les problèmes de politique étrangère, comme le sait fort bien le sénateur Hays, mais elles ont donné aussi aux ministres du commerce et des finances l'occasion de discuter les moyens d'améliorer les échanges entre nos deux pays.

Du point de vue commercial, le Japon occupe une place toute spéciale dans ses rapports avec le Canada. Le fait que ce pays a constitué un débouché durable pour le blé canadien résulte du caractère unique de ces relations. Le Japon est membre de l'OCDE comme le Canada et d'autres pays. Nous avons ainsi des relations privilégiées avec les pays occidentaux de l'OCDE et le Japon.

Le Japon partage avec nous certains autres problèmes d'intérêt vital. Je m'entretenais récemment avec M. Maurice Strong qui a été désigné par le secrétaire général des Nations Unies pour organiser la Conférence mondiale de 1972 sur les problèmes de l'environnement. Le Japon a un problème très sérieux comme tous les pays développés du monde. Les échanges de vues qui sont intervenus entre M. Strong et le Japon, échanges de vues pratiquement analogues à ceux qui sont intervenus entre son organisme, le Canada et d'autres pays, pourraient être appelés à jouer un rôle très important pour l'aboutissement des travaux de la conférence sur l'environnement qui se réunira à Stockholm en 1972.

Je ferai remarquer au sénateur Aird que cet aspect du problème, bien qu'ayant une envergure mondiale, peut présenter un intérêt tout particulier pour les relations du Canada avec les pays d'Asie. Je peux assurer le sénateur Aird que nous réservons bon accueil au rapport qu'il nous a présenté aujourd'hui; nous saisissons avec joie l'occasion qu'il nous offre d'ouvrir une large discussion sur nos relations avec d'autres États. Un certain nombre de sénateurs participent à diverses conférences internationales, comme l'a souligné le sénateur Connolly (Ottawa-Ouest). Nous rencontrerons bientôt nos homologues des États-Unis, les membres du Sénat des États-Unis et de la Chambre des représentants. Comme nous le rappelle le sénateur O'Leary, ce sont là des rencontres très fructueuses au même titre d'ailleurs que toutes les autres réunions.

Le sénateur Molson a donné avis aujourd'hui de son intention de présenter un rapport sur son activité en tant qu'observateur à la récente réunion du Conseil de l'Europe, organisme qui se consacre à l'unité des pays européens. Bien que nous ne fassions pas partie de cette organisation le résultat de ses travaux présente un intérêt primordial pour notre pays et il nous sera utile d'apprendre de la bouche du sénateur Molson non seulement l'expérience directe qu'il a retirée de cette réunion mais encore les impressions que lui ont laissées

[L'honorable M. Martin.]

cette visite et son point de vue sur le Marché commun. Pour ce qui est de nos relations commerciales futures, rien n'importe davantage que ce qui se produira lors de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, le cas échéant. Quel en sera pour nous le résultat à brève et à longue échéance? Je ne crois pas qu'il y ait de plus importante question pour nous, du point de vue économique, que la signification de ce Marché commun élargi pour un pays comme le Canada, à proximité comme il l'est de l'immense marché nord-américain au Sud. Ce sont donc là des questions vitales, que nous examinons dans nos salles de conseil, dans nos universités et que nous ne devrions sûrement pas hésiter à étudier ici dans l'enceinte du Sénat canadien.

**L'honorable Allister Grosart:** Honorables sénateurs, j'ai l'intention de proposer l'ajournement du débat. Je regrette de n'avoir pas été ici quand le président du comité a commencé son rapport. J'assistais à une séance sous les auspices de l'Association des parlementaires du Commonwealth, en compagnie de Son Excellence le haut commissaire de Trinidad et de Tobago.

Les sénateurs apprendront sans doute avec plaisir que Son Excellence nous a donné l'impression que le leader du gouvernement, le sénateur Martin, a peut-être réussi à remédier à la colossale maladresse du gouvernement au sujet de l'accord sur le sucre avec les Antilles. Il a parlé de façon très élogieuse des réalisations du sénateur Martin au cours de son récent voyage aux Antilles et, je le répète, il a dit que le sénateur avait peut-être remédié à la situation, ce pourquoi il a droit à nos félicitations.

(Sur la motion de l'honorable M. Grosart, le débat est ajourné.)

## LE RÈGLEMENT ET LA PROCÉDURE

### AVIS DE RÉUNION DU COMITÉ

**L'honorable Paul Martin:** Honorables sénateurs, le sénateur Molson m'a prié de rappeler aux sénateurs qu'il a organisé une réunion de notre comité permanent du Règlement et de la procédure pour le jeudi 6 mai. Il a souvent été question durant la dernière session, de modifications possibles à notre Règlement et le sénateur Molson aimerait que les sénateurs soient là en grand nombre.

**L'honorable M. Flynn:** Le leader du gouvernement va-t-il promettre de ne pas y assister, afin que le comité puisse décider en toute liberté?

**L'honorable M. Martin:** Je ne suis pas d'humeur à plaisanter aujourd'hui; je ne puis l'être tout le temps.

## BILL SUR LA COMMISSION DU TEXTILE ET DU VÊTEMENT

### 2<sup>e</sup> LECTURE

Le Sénat reprend le débat, ajourné hier, sur la motion de l'honorable M. Cook: Que le bill C-215, tendant à créer la Commission du textile et du vêtement et à apporter en conséquence certaines modifications à d'autres lois, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois.

**L'honorable W. M. Benidickson:** Honorables sénateurs, comme le leader du gouvernement souhaite que cette